

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10957 Numéro SIREN : 820 156 271 Nom ou dénomination : GRAI MATTER LABS
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2022 sous le numéro de dépôt 145603

GRAI MATTER LABS
Société par actions simplifiée au capital de 13.948,14 €
Siège social : 74, rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 Paris
RCS Paris 820 156 271

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

073FE95F11EB462...

1. BILAN

ACTIF

		31/12/2021		31/12/2020	
(en euros)	Note	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Brevets	1	525 000	105 875	419 125	445 375
<i>Immobilisations corporelles</i>	2				
Installations techniques, mat. et outillage		56 022	26 480	29 542	34 207
Autres immobilisations corporelles		225 120	182 371	42 749	37 626
Immobilisations en cours		-	-	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	3	472 248	-	472 248	472 359
Total actif immobilisé		1 278 391	314 726	963 664	989 567
Actif circulant					
<i>Créances</i>	5				
Avances et acomptes		1 087 606	-	1 087 606	2 806
Clients		-	-	-	-
Autres créances		1 485 272	-	1 485 272	1 681 379
<i>Trésorerie</i>					
Disponibilités		2 150 050	-	2 150 050	9 411 241
Charges constatées d'avance		635 018	-	635 018	1 144 050
Total actif circulant		5 357 945	-	5 357 945	12 239 475
Comptes de régularisation:					
Ecart de conversion actif		285	-	285	371
TOTAL ACTIF		6 636 621	314 726	6 321 895	13 229 414

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

PASSIF

<i>(en euros)</i>	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	6		
Capital social ou individuel		11 859	11 859
Primes d'émissions, de fusion, d'apport		2 226 126	8 018 401
Réserves légales		1 007	1 007
Report à nouveau		-	-
Résultat de l'exercice		(8 580 602)	(5 792 275)
Total capitaux propres		(6 341 610)	2 238 992
Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques	7	285	22 371
Total provisions pour risques et charges		285	22 371
Dettes	8		
Découverts, concours bancaires		3 299	1 279
Emprunts obligataires	9	8 186 558	7 660 353
Prêts	10	1 000 000	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		153 903	1 312 684
Dettes fiscales et sociales		279 922	189 190
Autres dettes		2 984 225	1 728 006
Total dettes		12 607 906	10 891 513
Compte de régularisation			
Ecart de conversion de passif		55 313	76 538
TOTAL PASSIF		6 321 895	13 229 414

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Chiffres d'affaires			
Ventes de services	12	34 904	24 000
Produits d'exploitation:			
Subventions d'exploitation		-	364 349
Provisions, transfert de charges		22 371	1 037
Autres produits		27 220	2 166
Total des produits d'exploitation (I)		84 495	391 552
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		7 538 391	6 012 901
Impôts, taxes et versements assimilés		21 509	9 002
Salaires et traitements		1 034 898	715 411
Charges sociales		255 557	146 838
Dotations aux amortissements et provisions		71 483	85 296
Autres charges		568 745	85 455
Total des charges d'exploitation (II)		9 490 582	7 054 903
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(9 406 087)	(6 663 350)
Produits financiers			
Différences positives de change		-	-
Produits financiers de participations		6 732	1 461
Total des produits financiers (III)		6 732	1 461
Charges financières			
Intérêts et charges assimilés		556 826	132 609
Total des charges financières (IV)		556 826	132 609
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	14	(550 094)	(131 148)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		(9 956 181)	(6 794 498)
Produits exceptionnels			
Total des produits exceptionnels (V)		-	-
Charges exceptionnelles			
Total des charges exceptionnelles (VI)		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-	-
Impôts sur les bénéfices	19	(1 375 579)	(1 002 223)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(8 580 602)	(5 792 275)

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Continuité d'activité,
- Régularité,
- Sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2021, la société a poursuivi ses activités de recherche et développement visant notamment à fabriquer et commercialiser de nouvelles architectures de calcul très haut débit ainsi que des logiciels associés.

Au cours de l'exercice écoulé, comme au cours de l'exercice précédent, notre Société a concentré ses efforts sur la conception de deux types de chipsets GrAI One et GrAI VIP.

Afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans le cadre du dispositif PGE, la société a obtenu de la part du CIC en janvier 2021 un financement sous forme de prêt d'un montant global de 1.000.000 euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 6 avril 2022, la société a bénéficié du soutien de deux de ses actionnaires, par le biais d'une avance en comptes courant d'un montant total de 2.600.000 euros. Laquelle est répartie en deux tranches d'un montant de 1.550.000 euros et 750.000 euros.

La première tranche a été versée en avril 2022. Le versement de la deuxième tranche est quant à lui conditionné à « la démonstration d'une application logicielle sélectionnée et fournie par un client potentiel de niveau 1 de GrAI VIP (démonstrateur) pour une validation à la fois fonctionnelle et de l'expérience utilisateur, comme convenu dans le protocole d'accord signé entre ce client potentiel et la société ».

En avril 2022, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement, une aide à l'innovation sous forme de subvention pour un montant global de 1.360.333 euros.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

A la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisation incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- b) Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- c) Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- f) Evaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont pas remplis.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des brevets, des coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement en fonction de la durée prévue d'utilisation.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Brevets	20 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Agencements des constructions	9 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

Provisions

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Continuité de l'exploitation

Depuis mi-mars 2020, le contexte épidémique actuel lié à la COVID-19 crée une situation incertaine. La société a sollicité les dispositifs d'aides mis en place par le gouvernement en souscrivant un PGE auprès du CIC. La Société n'a pas identifié la survenance d'un effet négatif important sur son activité en raison des récents événements géopolitiques en Ukraine et en Russie et événements sanitaires évoqués précédemment.

Malgré ce contexte et sur la base des éléments suivants, la société estime que ses ressources seront suffisantes pour financer ses opérations et investissements pendant au moins 12 mois à compter de la date de clôture :

- La trésorerie au 31 décembre 2021 est positive et s'élève à 2.150.050 euros.
- La Société va encaisser en 2022 le crédit impôt recherche 2021 pour un montant de 1.375.579 euros.
- La Société a bénéficié de la mise en place d'avance en compte courant pour un montant de 1.550.000 euros versée à la Société les 12 et 13 avril 2022.
- La Société a reçu de la part de son actionnaire principal, FPCI Ibionext Growth Fund, une lettre confirmant son soutien financier afin que la Société puisse faire face à ses dépenses jusqu'à l'émission des rapports du Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022.

En conséquence, les états financiers de la société pour l'exercice 2021 sont présentés sur la base d'une continuité d'exploitation.

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

(en euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Brut	525 000	-	-	525 000
Brevets	525 000	-	-	525 000
Amortissements	79 625	26 250	-	105 875
Brevets	79 625	26 250	-	105 875
NET	445 375	(26 250)	-	419 125

Le 19 décembre 2017, la société a acquis auprès de la SATT LUTECH, les droits exclusifs d'exploitation sur un portefeuille de brevets, sous la forme d'une sous-licence exclusive mondiale.

Cette concession s'est faite en contrepartie d'une somme forfaitaire de 525.000 euros, payée par compensation de créance par une prise de participation de la SATT LUTECH au capital de Grai Matter Labs.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Brut	235 738	45 405	-	281 143
Installations tech, mat. et outillage	52 922	3 100	-	56 022
Matériel de bureau et informatique	178 836	21 801	-	200 637
Mobilier	3 980	20 504	-	24 484
Amortissements	163 904	44 947	-	208 851
Installations tech, mat. et outillage	18 715	7 765	-	26 480
Matériel de bureau et informatique	144 214	33 325	-	177 539
Mobilier	975	3 857	-	4 832
NET	71 833	458	-	72 291

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement l'achat de matériel informatique et de mobilier.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

<i>Valeurs brutes (en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	21 358	678	789	21 247
Titres de participation	1 001	-	-	1 001
Créances rattachées à des participations	450 000	-	-	450 000
TOTAL	472 359	678	789	472 248

Les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des locaux de la Société.

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales :

- Américaine (Grai Matter Labs Inc) détenue par la société pour un montant de 1\$
- Hollandaise (Grai Matter Labs BV) détenue par la société pour un montant de 1.000 €

Les créances rattachées aux participations correspondent à une créance de 450.000 euros de la société sur sa filiale aux Pays-Bas.

Information financière des filiales

Le tableau ci-dessous détail les informations financières principales des deux filiales :

μμ
532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales											
1. Grai Matter Labs Inc (1)	1 USD	395 678 €	100%	0,85 €	0,85 €	0	0	2 028 439 €	91 133 €	0	...
Grai Matter Labs BV	1.000 €	273 587 €	100%	1.000 €	1.000 €	450 000 €	0	3 323 545 €	128 457 €	0	...
2. Participations											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											...
b. Filiales étrangères (ensemble)											...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											...

(1) Le résultat a été converti taux moyen du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le report à nouveau a été quant à lui converti au taux historique.

NOTE 4 – STOCKS

Néant.

NOTE 5 – CREANCES

La ventilation des créances est fournie par le tableau suivant :

(en euros)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total montant brut
Crédit impôt recherche	1 375 579	-	1 375 579
Débiteurs divers, avances et acomptes	1 087 606	-	1 087 606
Taxes sur la valeur ajoutée	100 293	-	100 293
Charges constatées d'avance	635 018	-	635 018
Autres créances	9 400	-	9 400
NET	3 207 895	-	3 207 895

Au 31 décembre 2021, la société dispose d'une créance de crédit impôt recherche d'un montant de 1.375.579 euros, au titre de l'exercice 2021. Conformément aux textes en vigueur, la société est éligible au remboursement immédiat de cette créance fiscale.

Les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses de l'exercice suivant issues de contrats de collaboration, de charges locatives, de frais d'abonnement et de frais de licences sur des logiciels.

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 – Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 11.858,94 euros et est composé de 1.185.894 actions, d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Ces actions sont constituées d'actions ordinaires et d'actions de préférence de catégorie A.

Les actions de catégorie A disposent de droits spécifiques tels qu'un droit préférentiel dans le boni de liquidation ou la répartition, et un droit préférentiel de relution.

Catégorie d'actions	01/01/2021	Mouvements sur le capital	31/12/2021	Capital social en euro
Actions ordinaires	275 150	-	275 150	2 751,50
Actions de catégorie A	910 744	-	910 744	9 107,44
TOTAL	1 185 894	-	1 185 894	11 858,94

6.2 – Tableau de Passage des Capitaux Propres

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	11 859	8 018 401	1 007	-	(5 792 275)	2 238 992
Affectation du résultat	-	(5 792 275)	-	-	5 792 275	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(8 580 602)	(8 580 602)
Situation à la clôture	11 859	2 226 126	1 007	-	(8 580 602)	(6 341 610)

6.3 – Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE)

La synthèse des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise non exercés au 31 décembre 2021 est la suivante :

Catégorie BCE	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2019-06	BSPCE 2019-06	BSPCE 2020-09-03	BSPCE 2020-09-02	BSPCE 2020-09-03	BSPCE 2020-09-03	BSPCE 2020-09-03
Nombre de BCE souscrits	8 813	1 259	3 148	11 332	1 259	7 555	1 259	8 814	2 518	3 777	3 148	5 036
Nombre de BCE Annulés/Caducs	5 560	367	2 741	11 332	1 259	6 296	1 259	2 229	-	-	-	-
Nombre de BCE au 31.12.2021	3 253	892	407	-	-	1 259	-	6 585	2 518	3 777	3 148	5 036
Prix d'exercice par action (euros)	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €
Nombre d'actions potentielles	3 253	892	407	-	-	1 259	-	6 585	2 518	3 777	3 148	5 036
Date limite d'exercice	05/04/2028	19/07/2028	18/10/2028	24/01/2029	28/03/2029	27/06/2029	11/09/2029	16/20/2030	16/20/2030	18/03/2031	06/10/2031	15/12/2031

6.4 – Bons de Souscription d'actions (BSA)

La synthèse des bons de souscription d'actions non exercés au 31 décembre 2021 est la suivante :

Catégorie BSA	BSA 2017-12	BSA 2019-06
Nombre de BSA souscrits	37 773	10 073
Nombre de BSA Annulés/Caducs	12 591	5 351
Nombre de BSA au 31.12.2021	25 182	4 722
Prix d'exercice par action (euros)	8,70 €	8,70 €
Nombre d'actions potentielles	25 182	4 722
Date limite d'exercice	05/04/2028	27/06/2029

6.5 – Stock-Options

La synthèse des stock-options au 31 décembre 2021 est la suivante :

Catégorie Options	Options 2017	Options 2017	Options 2017	Options 2017	Options 2017	Options 2019	Options 2019	Options 2020-1	Options 2020-2	Options 2020-3	Options 2020-3
Nombre d'options souscrites	62 956	12 276	10 073	18 887	11 961	6 295	3 777	31 479	16 368	2 518	7 554
Nombre d'options Annulés/Caducs	-	4 092	4 249	10 230	3 777	2 518	-	1 259	1 259	-	-
Nombre d'options au 31.12.2021	62 956	8 184	5 824	8 657	8 184	3 777	3 777	30 220	15 109	2 518	7 554
Prix d'exercice par action (euros)	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €
Nombre d'actions potentielles	62 956	8 184	5 824	8 657	8 184	3 777	3 777	30 220	15 109	2 518	7 554
Date limite d'exercice	05/04/2028	19/07/2028	18/10/2028	24/01/2029	28/03/2020	27/06/2029	11/09/2029	16/12/2030	16/12/2030	16/12/2030	16/12/2030

GRAI MATTER LABS
Société par actions simplifiée au capital de 13.948,14 €
Siège social : 74, rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 Paris
RCS Paris 820 156 271

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme
Le Président

NOTE 7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	A l'ouverture de l'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions	A la clôture de l'exercice
Provision pour risque	22 371	285	22 371	285
TOTAL	22 371	285	22 371	285

La société avait comptabilisé en 2020 une provision pour un litige avec un de ses anciens employés pour un montant de 22.000 euros. Cette provision ne s'est pas réalisée.

NOTE 8 – DETTES

La ventilation des dettes est fournie par le tableau suivant :

(en euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	153 903	-	-	153 903
Personnel et comptes rattachés	144 788	-	-	144 788
Organismes sociaux	75 417	-	-	75 417
Taxe sur la valeur ajoutée	54 426	-	-	54 426
Emprunts obligataires convertibles	8 186 558	-	-	8 186 558
Dettes financières diverses	2 983 656	-	-	2 983 656
Prêts	-	1 000 000	-	1 000 000
Concours bancaire courants	3 299	-	-	3 299
Autres dettes	5 860	-	-	5 860
TOTAL	11 607 906	1 000 000	-	12 607 906

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont principalement constitués de dettes commerciales et de provisions pour factures non parvenues. Ces dettes doivent être réglées dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les emprunts obligataires correspondent à des financements obtenus par la société auprès de son actionnaire principal et de Bpifrance dans le cadre du dispositif French Tech Bridge (voir note 9)

Les dettes financières diverses sont constituées de dettes auprès des filiales détenues.

Le prêt correspond à l'obtention d'un prêt auprès du CIC, lié en partie aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 (voir note 10).

NOTE 9 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au cours de l'exercice 2020, La Société a souscrit à un emprunt obligataire convertible auprès de son actionnaire principal représentant un montant de 2.538.000 euros, divisé en 2.538.000 obligations de valeur nominale 1 Euro convertibles de Actions A pour une durée expirant le 31 mars 2022. La date

d'échéance ayant fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 30 avril, cet emprunt a par la suite été converti partiellement pour un montant de 1.880.280 euros. La partie restante de l'emprunt a été prorogé jusqu'au 31 mars 2023.

La Société a également obtenu un emprunt obligataire d'un montant de 4.999.860 Euros par émission de 27.777 obligations de valeur nominale de 180 Euros à chacune desquelles est attaché un Bon de souscription d'Actions A au prix de 18 Euros (les « OBSA 2020 ») souscrit par le Fonds French Tech Seed (l'« Emprunt Obligataire FTB ») pour une durée expirant initialement le 5 avril 2022. La date d'échéance a fait l'objet d'une prorogation au 05 avril 2023. Le taux d'intérêt rattaché aux OBSA est quant à lui passé à 9% pour la période du 05 avril 2022 au 05 avril 2023, contre 7% pour la période initiale allant de l'émission jusqu'au 05 avril 2022.

NOTE 10 – PRETS

Afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans le cadre du dispositif PGE la société a obtenu de la part du CIC en janvier 2021, un financement sous forme de prêt, d'un montant global de 1.000.000 euros. Ce prêt de trésorerie au taux de 0.70% a fait l'objet d'une demande de différé de remboursement de 2 ans, suivi d'un amortissement du prêt sur une durée de 4 ans.

NOTE 11 – CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

(en euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Total
Fournisseurs, factures non parvenues	76 266	-	76 266
Personnel, charges à payer	89 823	-	89 823
Personnel, congés payés	54 965	-	54 965
Organismes sociaux, charges à payer	30 224	-	30 224
Organismes sociaux, congés payés	11 206	-	11 206
Intérêts courus à payer	30 135	-	30 135
TOTAL	292 619	-	292 619

NOTE 12 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se décompose comme suit :

(en euros)	France	Hors de France	Total
Ventes de marchandises	-	-	-
Ventes de services	-	34 904	34 904
TOTAL	-	34 904	34 904

Il est constitué de « management fees » facturés aux filiales situées aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

NOTE 13 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2021, ils s'élèvent à 5.126.596 euros.

NOTE 14 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de la société au 31 décembre 2021 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021
Produits financiers	6 732
Produits cession VMP	6 732
Charges financières	556 826
Intérêts et charges assimilées	556 826
Résultat financier	(550 094)

Les intérêts correspondent pour l'essentiel aux intérêts calculés sur les emprunts obligataires et sur les dettes auprès des filiales.

NOTE 15 – EFFECTIFS

	Au 31/12/2021
Cadres	14
Employés	-
NET	14

NOTE 16 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (EN BASE)

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 26.849.374 euros au 31 décembre 2021. Compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25%, l'économie d'impôt future est approximativement de 6.712.344 euros.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 15 % pour la première tranche inférieure à 38.120 euros et 26,5 % pour la tranche supérieure à 38.120 euros.

NOTE 17 – REMUNERATION VERSEE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant

NOTE 18 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2021 s'élève à 19.387 euros.

NOTE 19 – CREDIT IMPOT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

- 2020 : 1.010.479 euros. Cette créance a été intégralement remboursée en aout 2021.
- 2021 : 1.375.579 euros

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le 1^{er} octobre 2021, la société a signé avec la SAS Passage de l'innovation un avenant 4 à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services qui annule la convention du 1^{er} juillet 2017 et ses avenants 1,2 et 3. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021
2022	143 447
2023	143 447
2024	143 447
TOTAL	430 340

La société a également signé un avenant au contrat de prestations de service signé avec la SAS passage de l'innovation. Le montant des engagements futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021
2022	123 099
TOTAL	123 099

Ce contrat constitue un complément à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services. Il est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 6 mois.

NOTE 21 – AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de départ à la retraite

L'engagement de pension et de retraite des salariés n'est pas comptabilisé dans les comptes conformément aux possibilités offertes par la réglementation comptable française. Compte-tenu de la faible ancienneté des salariés de la société, cet engagement hors bilan est non significatif.

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les opérations avec les parties liées ne sont pas détaillées car elles sont conclues à des conditions normales de marchés et ne sont pas significatives. L'omission de ces opérations n'est pas susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.

GRAI MATTER LABS
Société par actions simplifiée au capital de 13.948,14 €
Siège social : 74, rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 Paris
RCS Paris 820 156 271

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 28 JUIN 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président,

après avoir constaté que les comptes l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître une perte comptable de (8.580.602,23) euros, **DECIDE** de l'affecter ainsi qu'il suit :

En totalité au compte de report à nouveau	(8.580.602,23) Euros
TOTAL AFFECTE	(8.580.602,23) Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **PREND ACTE** qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

.

DocuSigned by:

073FE95F11EB462...

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
Le Président

S.A.S. GRAI MATTER LABS**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021****RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SOMMAIRE

PAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 à 4

COMPTES ANNUELS

- . Bilan Actif-Passif
- . Compte de résultat
- . Annexe

5 - 6
7
8 à 19

S.A.S. GRAI MATTER LABS

Adresse : 74, rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société GRAI MATTER LABS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GRAI MATTER LABS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux Comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la Note "Principes et méthodes comptables - Continuité de l'exploitation" de l'annexe des comptes annuels qui détaille les éléments qui ont conduit la société à retenir le principe de continuité d'exploitation dans le cadre de l'élaboration de ses comptes annuels au 31 décembre 2021.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses opérations de recherche et de développement, la société bénéficie du crédit impôt recherche, tel que cela est détaillé en Note 19 de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à nous assurer de l'éligibilité des dépenses au crédit impôt recherche, à apprécier la correcte application des principes comptables retenus, ainsi qu'à vérifier que la Note 19 de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux Comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux Comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du Commissaire aux Comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 20 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE

F. BROVEDANI
Associé

Ce rapport comprend 19 pages.

1. BILAN

ACTIF

		31/12/2021		31/12/2020	
(en euros)	Note	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Brevets	1	525 000	105 875	419 125	445 375
<i>Immobilisations corporelles</i>	2				
Installations techniques, mat. et outillage		56 022	26 480	29 542	34 207
Autres immobilisations corporelles		225 120	182 371	42 749	37 626
Immobilisations en cours		-	-	-	-
<i>Immobilisations financières</i>	3	472 248	-	472 248	472 359
Total actif immobilisé		1 278 391	314 726	963 664	989 567
Actif circulant					
<i>Créances</i>	5				
Avances et acomptes		1 087 606	-	1 087 606	2 806
Clients		-	-	-	-
Autres créances		1 485 272	-	1 485 272	1 681 379
<i>Trésorerie</i>					
Disponibilités		2 150 050	-	2 150 050	9 411 241
Charges constatées d'avance		635 018	-	635 018	1 144 050
Total actif circulant		5 357 945	-	5 357 945	12 239 475
Comptes de régularisation:					
Ecart de conversion actif		285	-	285	371
TOTAL ACTIF		6 636 621	314 726	6 321 895	13 229 414

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

PASSIF

(en euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	6		
Capital social ou individuel		11 859	11 859
Primes d'émissions, de fusion, d'apport		2 226 126	8 018 401
Réserves légales		1 007	1 007
Report à nouveau		-	-
Résultat de l'exercice		(8 580 602)	(5 792 275)
Total capitaux propres		(6 341 610)	2 238 992
Provisions pour risques et charges:			
Provisions pour risques	7	285	22 371
Total provisions pour risques et charges		285	22 371
Dettes	8		
Découverts, concours bancaires		3 299	1 279
Emprunts obligataires	9	8 186 558	7 660 353
Prêts	10	1 000 000	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		153 903	1 312 684
Dettes fiscales et sociales		279 922	189 190
Autres dettes		2 984 225	1 728 006
Total dettes		12 607 906	10 891 513
Compte de régularisation			
Ecart de conversion de passif		55 313	76 538
TOTAL PASSIF		6 321 895	13 229 414

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

2. COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Chiffres d'affaires			
Ventes de services	12	34 904	24 000
Produits d'exploitation:			
Subventions d'exploitation		-	364 349
Provisions, transfert de charges		22 371	1 037
Autres produits		27 220	2 166
Total des produits d'exploitation (I)		84 495	391 552
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes		7 538 391	6 012 901
Impôts, taxes et versements assimilés		21 509	9 002
Salaires et traitements		1 034 898	715 411
Charges sociales		255 557	146 838
Dotations aux amortissements et provisions		71 483	85 296
Autres charges		568 745	85 455
Total des charges d'exploitation (II)		9 490 582	7 054 903
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(9 406 087)	(6 663 350)
Produits financiers			
Différences positives de change		-	-
Produits financiers de participations		6 732	1 461
Total des produits financiers (III)		6 732	1 461
Charges financières			
Intérêts et charges assimilés		556 826	132 609
Total des charges financières (IV)		556 826	132 609
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	14	(550 094)	(131 148)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)		(9 956 181)	(6 794 498)
Produits exceptionnels			
Total des produits exceptionnels (V)		-	-
Charges exceptionnelles			
Total des charges exceptionnelles (VI)		-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-	-
Impôts sur les bénéfices	19	(1 375 579)	(1 002 223)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(8 580 602)	(5 792 275)

L'annexe fait partie intégrante des comptes sociaux.

3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Continuité d'activité,
- Régularité,
- Sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2021, la société a poursuivi ses activités de recherche et développement visant notamment à fabriquer et commercialiser de nouvelles architectures de calcul très haut débit ainsi que des logiciels associés.

Au cours de l'exercice écoulé, comme au cours de l'exercice précédent, notre Société a concentré ses efforts sur la conception de deux types de chipsets GrAI One et GrAI VIP.

Afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans le cadre du dispositif PGE, la société a obtenu de la part du CIC en janvier 2021 un financement sous forme de prêt d'un montant global de 1.000.000 euros.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 6 avril 2022, la société a bénéficié du soutien de deux de ses actionnaires, par le biais d'une avance en comptes courant d'un montant total de 2.600.000 euros. Laquelle est répartie en deux tranches d'un montant de 1.550.000 euros et 750.000 euros.

La première tranche a été versée en avril 2022. Le versement de la deuxième tranche est quant à lui conditionné à « la démonstration d'une application logicielle sélectionnée et fournie par un client potentiel de niveau 1 de GrAI VIP (démonstrateur) pour une validation à la fois fonctionnelle et de l'expérience utilisateur, comme convenu dans le protocole d'accord signé entre ce client potentiel et la société ».

En avril 2022, la société a obtenu de la part de Bpifrance financement, une aide à l'innovation sous forme de subvention pour un montant global de 1.360.333 euros.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

A la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisation incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- a) Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- b) Intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- c) Capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- d) Démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) Disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- f) Evaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont pas remplis.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des brevets, des coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement en fonction de la durée prévue d'utilisation.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Brevets	20 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisation	Durée d'amortissement
Matériel et outillage	5 ans
Agencements des constructions	9 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

Provisions

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

Continuité de l'exploitation

Depuis mi-mars 2020, le contexte épidémique actuel lié à la COVID-19 crée une situation incertaine. La société a sollicité les dispositifs d'aides mis en place par le gouvernement en souscrivant un PGE auprès du CIC. La Société n'a pas identifié la survenance d'un effet négatif important sur son activité en raison des récents événements géopolitiques en Ukraine et en Russie et événements sanitaires évoqués précédemment.

Malgré ce contexte et sur la base des éléments suivants, la société estime que ses ressources seront suffisantes pour financer ses opérations et investissements pendant au moins 12 mois à compter de la date de clôture :

- La trésorerie au 31 décembre 2021 est positive et s'élève à 2.150.050 euros.
- La Société va encaisser en 2022 le crédit impôt recherche 2021 pour un montant de 1.375.579 euros.
- La Société a bénéficié de la mise en place d'avance en compte courant pour un montant de 1.550.000 euros versée à la Société les 12 et 13 avril 2022.
- La Société a reçu de la part de son actionnaire principal, FPCI Ibionext Growth Fund, une lettre confirmant son soutien financier afin que la Société puisse faire face à ses dépenses jusqu'à l'émission des rapports du Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022.

En conséquence, les états financiers de la société pour l'exercice 2021 sont présentés sur la base d'une continuité d'exploitation.

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

(en euros)	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Brut	525 000	-	-	525 000
Brevets	525 000	-	-	525 000
Amortissements	79 625	26 250	-	105 875
Brevets	79 625	26 250	-	105 875
NET	445 375	(26 250)	-	419 125

Le 19 décembre 2017, la société a acquis auprès de la SATT LUTECH, les droits exclusifs d'exploitation sur un portefeuille de brevets, sous la forme d'une sous-licence exclusive mondiale.

Cette concession s'est faite en contrepartie d'une somme forfaitaire de 525.000 euros, payée par compensation de créance par une prise de participation de la SATT LUTECH au capital de Grai Matter Labs.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Brut	235 738	45 405	-	281 143
Installations tech, mat. et outillage	52 922	3 100	-	56 022
Matériel de bureau et informatique	178 836	21 801	-	200 637
Mobilier	3 980	20 504	-	24 484
Amortissements	163 904	44 947	-	208 851
Installations tech, mat. et outillage	18 715	7 765	-	26 480
Matériel de bureau et informatique	144 214	33 325	-	177 539
Mobilier	975	3 857	-	4 832
NET	71 833	458	-	72 291

Les acquisitions au cours de l'exercice concernent principalement l'achat de matériel informatique et de mobilier.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

<i>Valeurs brutes (en euros)</i>	01/01/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	21 358	678	789	21 247
Titres de participation	1 001	-	-	1 001
Créances rattachées à des participations	450 000	-	-	450 000
TOTAL	472 359	678	789	472 248

Les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des locaux de la Société.

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales :

- Américaine (Grai Matter Labs Inc) détenue par la société pour un montant de 1\$
- Hollandaise (Grai Matter Labs BV) détenue par la société pour un montant de 1.000 €

Les créances rattachées aux participations correspondent à une créance de 450.000 euros de la société sur sa filiale aux Pays-Bas.

Information financière des filiales

Le tableau ci-dessous détail les informations financières principales des deux filiales :

μμ
532-5. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales											
1. Grai Matter Labs Inc (1)	1 USD	395 678 €	100%	0,85 €	0,85 €	0	0	2 028 439 €	91 133 €	0	...
Grai Matter Labs BV	1.000 €	273 587 €	100%	1.000 €	1.000 €	450 000 €	0	3 323 545 €	128 457 €	0	...
2. Participations											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)											...
b. Filiales étrangères (ensemble)											...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)											...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)											...

(1) Le résultat a été converti taux moyen du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Le report à nouveau a été quant à lui converti au taux historique.

NOTE 4 – STOCKS

Néant.

NOTE 5 – CREANCES

La ventilation des créances est fournie par le tableau suivant :

(en euros)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total montant brut
Crédit impôt recherche	1 375 579	-	1 375 579
Débiteurs divers, avances et acomptes	1 087 606	-	1 087 606
Taxes sur la valeur ajoutée	100 293	-	100 293
Charges constatées d'avance	635 018	-	635 018
Autres créances	9 400	-	9 400
NET	3 207 895	-	3 207 895

Au 31 décembre 2021, la société dispose d'une créance de crédit impôt recherche d'un montant de 1.375.579 euros, au titre de l'exercice 2021. Conformément aux textes en vigueur, la société est éligible au remboursement immédiat de cette créance fiscale.

Les charges constatées d'avance correspondaient pour l'essentiel à des dépenses de l'exercice suivant issues de contrats de collaboration, de charges locatives, de frais d'abonnement et de frais de licences sur des logiciels.

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

6.1 – Capital social

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 11.858,94 euros et est composé de 1.185.894 actions, d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune.

Ces actions sont constituées d'actions ordinaires et d'actions de préférence de catégorie A.

Les actions de catégorie A disposent de droits spécifiques tels qu'un droit préférentiel dans le boni de liquidation ou la répartition, et un droit préférentiel de relution.

Catégorie d'actions	01/01/2021	Mouvements sur le capital	31/12/2021	Capital social en euro
Actions ordinaires	275 150	-	275 150	2 751,50
Actions de catégorie A	910 744	-	910 744	9 107,44
TOTAL	1 185 894	-	1 185 894	11 858,94

6.2 – Tableau de Passage des Capitaux Propres

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice	11 859	8 018 401	1 007	-	(5 792 275)	2 238 992
Affectation du résultat	-	(5 792 275)	-	-	5 792 275	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(8 580 602)	(8 580 602)
Situation à la clôture	11 859	2 226 126	1 007	-	(8 580 602)	(6 341 610)

6.3 – Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise (BSPCE)

La synthèse des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise non exercés au 31 décembre 2021 est la suivante :

Catégorie BCE	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2017-12	BSPCE 2019-06	BSPCE 2019-06	BSPCE 2020-09-03	BSPCE 2020-09-02	BSPCE 2020-09-03	BSPCE 2020-09-03	BSPCE 2020-09-03
Nombre de BCE souscrits	8 813	1 259	3 148	11 332	1 259	7 555	1 259	8 814	2 518	3 777	3 148	5 036
Nombre de BCE Annulés/Caducs	5 560	367	2 741	11 332	1 259	6 296	1 259	2 229	-	-	-	-
Nombre de BCE au 31.12.2021	3 253	892	407	-	-	1 259	-	6 585	2 518	3 777	3 148	5 036
Prix d'exercice par action (euros)	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €
Nombre d'actions potentielles	3 253	892	407	-	-	1 259	-	6 585	2 518	3 777	3 148	5 036
Date limite d'exercice	05/04/2028	19/07/2028	18/10/2028	24/01/2029	28/03/2029	27/06/2029	11/09/2029	16/20/2030	16/20/2030	18/03/2031	06/10/2031	15/12/2031

6.4 – Bons de Souscription d'actions (BSA)

La synthèse des bons de souscription d'actions non exercés au 31 décembre 2021 est la suivante :

Catégorie BSA	BSA 2017-12	BSA 2019-06
Nombre de BSA souscrits	37 773	10 073
Nombre de BSA Annulés/Caducs	12 591	5 351
Nombre de BSA au 31.12.2021	25 182	4 722
Prix d'exercice par action (euros)	8,70 €	8,70 €
Nombre d'actions potentielles	25 182	4 722
Date limite d'exercice	05/04/2028	27/06/2029

6.5 – Stock-Options

La synthèse des stock-options au 31 décembre 2021 est la suivante :

Catégorie Options	Options 2017	Options 2017	Options 2017	Options 2017	Options 2017	Options 2019	Options 2019	Options 2020-1	Options 2020-2	Options 2020-3	Options 2020-3
Nombre d'options souscrites	62 956	12 276	10 073	18 887	11 961	6 295	3 777	31 479	16 368	2 518	7 554
Nombre d'options Annulés/Caducs	-	4 092	4 249	10 230	3 777	2 518	-	1 259	1 259	-	-
Nombre d'options au 31.12.2021	62 956	8 184	5 824	8 657	8 184	3 777	3 777	30 220	15 109	2 518	7 554
Prix d'exercice par action (euros)	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	8,70 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €	9,90 €
Nombre d'actions potentielles	62 956	8 184	5 824	8 657	8 184	3 777	3 777	30 220	15 109	2 518	7 554
Date limite d'exercice	05/04/2028	19/07/2028	18/10/2028	24/01/2029	28/03/2020	27/06/2029	11/09/2029	16/12/2030	16/12/2030	16/12/2030	16/12/2030

NOTE 7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en euros)	A l'ouverture de l'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions	A la clôture de l'exercice
Provision pour risque	22 371	285	22 371	285
TOTAL	22 371	285	22 371	285

La société avait comptabilisé en 2020 une provision pour un litige avec un de ses anciens employés pour un montant de 22.000 euros. Cette provision ne s'est pas réalisée.

NOTE 8 – DETTES

La ventilation des dettes est fournie par le tableau suivant :

(en euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	153 903	-	-	153 903
Personnel et comptes rattachés	144 788	-	-	144 788
Organismes sociaux	75 417	-	-	75 417
Taxe sur la valeur ajoutée	54 426	-	-	54 426
Emprunts obligataires convertibles	8 186 558	-	-	8 186 558
Dettes financières diverses	2 983 656	-	-	2 983 656
Prêts	-	1 000 000	-	1 000 000
Concours bancaire courants	3 299	-	-	3 299
Autres dettes	5 860	-	-	5 860
TOTAL	11 607 906	1 000 000	-	12 607 906

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont principalement constitués de dettes commerciales et de provisions pour factures non parvenues. Ces dettes doivent être réglées dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les emprunts obligataires correspondent à des financements obtenus par la société auprès de son actionnaire principal et de Bpifrance dans le cadre du dispositif French Tech Bridge (voir note 9)

Les dettes financières diverses sont constituées de dettes auprès des filiales détenues.

Le prêt correspond à l'obtention d'un prêt auprès du CIC, lié en partie aux impacts de la crise sanitaire du COVID-19 (voir note 10).

NOTE 9 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au cours de l'exercice 2020, La Société a souscrit à un emprunt obligataire convertible auprès de son actionnaire principal représentant un montant de 2.538.000 euros, divisé en 2.538.000 obligations de valeur nominale 1 Euro convertibles de Actions A pour une durée expirant le 31 mars 2022. La date

d'échéance ayant fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 30 avril, cet emprunt a par la suite été converti partiellement pour un montant de 1.880.280 euros. La partie restante de l'emprunt a été prorogé jusqu'au 31 mars 2023.

La Société a également obtenu un emprunt obligataire d'un montant de 4.999.860 Euros par émission de 27.777 obligations de valeur nominale de 180 Euros à chacune desquelles est attaché un Bon de souscription d'Actions A au prix de 18 Euros (les « OBSA 2020 ») souscrit par le Fonds French Tech Seed (l'« Emprunt Obligataire FTB ») pour une durée expirant initialement le 5 avril 2022. La date d'échéance a fait l'objet d'une prorogation au 05 avril 2023. Le taux d'intérêt rattaché aux OBSA est quant à lui passé à 9% pour la période du 05 avril 2022 au 05 avril 2023, contre 7% pour la période initiale allant de l'émission jusqu'au 05 avril 2022.

NOTE 10 – PRETS

Afin de limiter l'impact de la pandémie COVID-19, la société a également cherché des financements complémentaires et a bénéficié des mesures d'aides aux entreprises mises en place par le gouvernement français.

Dans le cadre du dispositif PGE la société a obtenu de la part du CIC en janvier 2021, un financement sous forme de prêt, d'un montant global de 1.000.000 euros. Ce prêt de trésorerie au taux de 0.70% a fait l'objet d'une demande de différé de remboursement de 2 ans, suivi d'un amortissement du prêt sur une durée de 4 ans.

NOTE 11 – CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

(en euros)	A 1 an au plus	A plus d'1 an	Total
Fournisseurs, factures non parvenues	76 266	-	76 266
Personnel, charges à payer	89 823	-	89 823
Personnel, congés payés	54 965	-	54 965
Organismes sociaux, charges à payer	30 224	-	30 224
Organismes sociaux, congés payés	11 206	-	11 206
Intérêts courus à payer	30 135	-	30 135
TOTAL	292 619	-	292 619

NOTE 12 – CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se décompose comme suit :

(en euros)	France	Hors de France	Total
Ventes de marchandises	-	-	-
Ventes de services	-	34 904	34 904
TOTAL	-	34 904	34 904

Il est constitué de « management fees » facturés aux filiales situées aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

NOTE 13 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2021, ils s'élèvent à 5.126.596 euros.

NOTE 14 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de la société au 31 décembre 2021 se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021
Produits financiers	6 732
Produits cession VMP	6 732
Charges financières	556 826
Intérêts et charges assimilées	556 826
Résultat financier	(550 094)

Les intérêts correspondent pour l'essentiel aux intérêts calculés sur les emprunts obligataires et sur les dettes auprès des filiales.

NOTE 15 – EFFECTIFS

	Au 31/12/2021
Cadres	14
Employés	-
NET	14

NOTE 16 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (EN BASE)

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 26.849.374 euros au 31 décembre 2021. Compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 25%, l'économie d'impôt future est approximativement de 6.712.344 euros.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 15 % pour la première tranche inférieure à 38.120 euros et 26,5 % pour la tranche supérieure à 38.120 euros.

NOTE 17 – REMUNERATION VERSEE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Néant

NOTE 18 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2021 s'élève à 19.387 euros.

NOTE 19 – CREDIT IMPOT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

- 2020 : 1.010.479 euros. Cette créance a été intégralement remboursée en aout 2021.
- 2021 : 1.375.579 euros

NOTE 20 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le 1^{er} octobre 2021, la société a signé avec la SAS Passage de l'innovation un avenant 4 à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services qui annule la convention du 1^{er} juillet 2017 et ses avenants 1,2 et 3. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021
2022	143 447
2023	143 447
2024	143 447
TOTAL	430 340

La société a également signé un avenant au contrat de prestations de service signé avec la SAS passage de l'innovation. Le montant des engagements futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2021 :

<i>(en euros)</i>	31/12/2021
2022	123 099
TOTAL	123 099

Ce contrat constitue un complément à la convention de mise à disposition des locaux et des prestations de services. Il est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment, moyennant le respect d'un préavis de 6 mois.

NOTE 21 – AUTRES INFORMATIONS

Indemnités de départ à la retraite

L'engagement de pension et de retraite des salariés n'est pas comptabilisé dans les comptes conformément aux possibilités offertes par la réglementation comptable française. Compte-tenu de la faible ancienneté des salariés de la société, cet engagement hors bilan est non significatif.

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Les opérations avec les parties liées ne sont pas détaillées car elles sont conclues à des conditions normales de marchés et ne sont pas significatives. L'omission de ces opérations n'est pas susceptible d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les comptes.